

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-213-1914 Mesure diverses.

n° 32-213-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 juillet 1914

Numéro JO
n° 213 du 31/07/1914

Date du numéro
31 juillet 1914

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er dudit l'allocation allouée à Hassen Ampharé est portée de 60 à 75 francs par mois.